

# 51<sup>e</sup> Salon International des Inventions de Genève

Espace Inventeurs·rices  
de demain - Young talents  
**11-15 mars 2026**

## Demande de participation

**Délai d'inscription  
19 janvier 2026**

Passé cette date, les frais  
d'inscription augmenteront de 10%

*Par souci de simplification et de fluidité du texte, le présent document est rédigé de manière à retenir la forme du masculin lorsqu'il est fait référence à toute personne (indépendamment de son genre).*

### Exposant      École publique, école privée ou institution

Nom de l'établissement exposant .....

Personne de contact au sein de l'établissement .....  
(souligner le nom de famille)

### Coordonnées de l'exposant

Adresse .....

Code postal ..... Localité ..... Pays .....

Téléphone\* ..... Portable\* .....

E-mail\* ..... Site web\* .....

\*Informations qui seront publiées dans le catalogue du Salon (en ligne et imprimé).

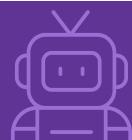
Adresse de facturation, si différente

Nom, Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Localité ..... Pays .....

E-mail ..... Téléphone .....



# Projet

Ces informations seront reproduites dans le catalogue officiel du Salon.  
(Si possible, merci de joindre la traduction en anglais)



Nom de votre projet .....

## Description de votre projet

Version française (300 caractères maximum, espaces compris)

.....  
.....  
.....

Version anglaise (250 caractères maximum, espaces compris)

.....  
.....  
.....

Quelle catégorie d'évaluation suggérez-vous pour votre projet ? (voir les catégories d'inscription dans l'article 4)

.....

Nom à afficher sur le stand et dans le catalogue (ne peut plus être modifié par la suite)

.....

Si le Jury accorde un prix à votre projet, à qui doit-il être décerné ?

.....

(220 caractères maximum espaces compris)

Sous quelle forme allez-vous présenter votre projet ?

- Exemplaire commercial       Prototype       Plan

Votre projet est-il protégé par un titre de propriété intellectuelle ?

- Oui       Non

Si oui, lequel ? .....

Ce projet a-t-il participé à un autre salon ? Si oui, lequel et quand ?

.....

Pour tous renseignements sur la protection intellectuelle, visitez le site de l'OMPI: [www.wipo.int/portal/fr/](http://www.wipo.int/portal/fr/)

Dans quel but venez-vous exposer votre projet ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Stimuler la créativité et l'innovation | <input type="checkbox"/> Développer des compétences transversales |
| <input type="checkbox"/> Appliquer les connaissances scolaires  | <input type="checkbox"/> Sensibiliser à des enjeux de société     |

Comment avez-vous entendu parler de nous ?

- |  |                                   |                                 |                                     |
|--|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> Délégués | <input type="checkbox"/> Presse | <input type="checkbox"/> Prospectus |
| <input type="checkbox"/> Autre .....     |                                   |                                 |                                     |



# Frais d'inscription par projet exposé



Si vous exposez plusieurs projets, vous devez remplir une demande de participation pour chaque projet et une réduction de 10% vous sera accordée sur les frais d'inscription.

|                          |  |           |
|--------------------------|--|-----------|
| <input type="checkbox"/> | Pour les écoles publiques ou privées et les institutions | CHF 880.- |
|--------------------------|--|-----------|

## Frais de location du stand Veuillez remplir la rubrique ci-dessous.

| Stand 4m <sup>2</sup> (2mx2m)  | <br>Image non contractuelle | Prix unitaire<br>(CHF hors TVA) | Quantité | Total<br>(CHF hors TVA) |
|--|--|---------------------------------|----------|-------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Paroi de fond (2.5 m de hauteur et 7 mm d'épaisseur)</li><li>• Paroi latérale (1 m de largeur x 2.5 m de hauteur) de chaque côté</li><li>• Bandeau (97 x 20 cm) placé en haut de votre stand, indiquant le nom de l'établissement et votre pays</li><li>• Moquette sur la surface du stand</li><li>• 2 chaises pliantes</li><li>• 1 table (120cm x 80cm)</li><li>• Fiche technique résumant la description de votre projet en français et en anglais</li></ul> |  | CHF 1'110.-                     | .....    | CHF .....               |

Les commandes de prestations techniques seront disponibles sur le shop dédié à partir du **27 octobre 2025**.

|  |           |
|--|-----------|
| Sous-total   | .....     |
| + TVA 8,1%   | .....     |
| <b>Total des frais de participation</b> (Comportant les frais d'inscription, les frais de location du stand et la TVA) | CHF ..... |
| Montant à régler en CHF dès réception de la facture.   |           |

## Votre stand

Votre projet peut être exposé sous forme de prototypes, maquettes, plans, dessins, photos et textes.

Nous fixons sur votre stand :

- une bannière sur la paroi de fond, indiquant le nom de l'établissement et votre pays
- une fiche technique résumant la description de votre projet en français et en anglais

Pour toute demande particulière concernant votre stand, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : [expo@inventions-geneva.ch](mailto:expo@inventions-geneva.ch)

## Signature

Par sa signature, l'exposant confirme avoir pris connaissance du Règlement de l'Espace Inventeur•rices de demain - Young talents, du Guide des bonnes pratiques pour les exposants (disponible sur [inventions-geneva.ch](http://inventions-geneva.ch)), de la Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo (disponible sur [palexpo.ch](http://palexpo.ch)).

Par sa/leurs signature(s) sur la présente inscription, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer de pouvoirs de représentation valables et suffisants.

Date .....

Signature .....



## Par sa signature, l'exposant s'engage à respecter les points suivants:

1. Sont admis à participer au Salon International des Inventions de Genève dans l'espace Inventeurs de demain - Young talents: les écoles privées ou publiques suisses ou internationales.
2. Un projet ne peut être présenté qu'une seule fois au Salon de Genève et l'espace Inventeurs de demain - Young talents, sauf en cas de perfectionnements et de modifications importantes apportées à le projet.
3. Les projets peuvent être exposés sous forme d'exemplaires de présérie ou commerciaux, prototypes, maquettes, plans, dessins, photos, textes.
4. Dans le catalogue officiel, les projets seront publiés dans l'une des catégories d'évaluation suivantes et le Comité se réserve le droit de modifier la classification.
  - Groupe 1** 4 - 8 ans
  - Groupe 2** 8 - 12 ans
  - Groupe 3** 12 - 15 ans
  - Groupe 4** 15 - 18 ans
5. Les projets exposés seront groupés par pays. Les exposants indiqueront sur la demande de participation le type de stand dont ils auront besoin. La répartition des emplacements se fera par les soins du Comité.
6. La vente directe de produits et d'articles aux visiteurs est interdite. Seuls les exposants du secteur commercial sont autorisés à vendre leurs produits et articles.
7. Pour participer au Salon, l'exposant doit obligatoirement remplir une demande de participation par projet qu'il désire exposer, plusieurs projets ne pouvant pas être groupés sur une seule demande. Les demandes de participation, dûment remplies et signées, doivent être envoyées dans les délais. Passé cette date et dans la stricte limite des places qui seraient encore disponibles, les adhésions qui seront acceptées verront leur frais de participation majoré de 10%.
8. Lorsque la demande de participation est acceptée et confirmée par le Comité à l'exposant, celui-ci s'engage à régler le montant de sa facture dans les délais. L'exposant qui se désisterait avant la date du délai d'inscription s'engage à régler les 50% de sa facture. L'exposant qui se désisterait après la date du délai d'inscription s'engage à régler la totalité de sa facture.
9. Les exposants désirant de l'électricité, du mobilier, une place de parking ou de la publicité dans le catalogue officiel, doivent les commander via le shop technique en ligne.
10. Après réception de la demande de participation, le Comité fera parvenir aux exposants les instructions générales concernant:
  - les dates de montage et démontage du stand
  - les modalités pour l'expédition et le transport des projets
  - l'inauguration officielle du Salon
  - la journée de l'examen des projets par le Jury
  - la distribution des prix
11. Le Comité décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs de traduction ou de rédaction des descriptions et annonces publiées dans le catalogue officiel.
12. Un service de surveillance sera en poste pendant toute la durée de l'exposition. Toutefois, le Comité et ses représentants étrangers déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les cas de pertes, vols, dommages par le feu, dommages sur des personnes ou des objets, pouvant survenir tant pendant le Salon que lors du transport.
13. En s'inscrivant comme participant au Salon, l'exposant s'engage formellement à faire parvenir son projet aux dates qui lui seront indiquées dans les instructions très précises qui lui parviendront à ce sujet, et à laisser exposée durant toute la période du Salon. **Aucun projet ne pourra être enlevé avant la clôture, sous peine de dommages et intérêts et d'annulation de la distinction qui lui aurait été accordée.**

Le Comité du Salon International des Inventions de Genève

